XIIIme Année. — N° 344. PARAIT TOUS LES QUINZE JOURS Genève, 26 Octobre 1912.

# LE RÉVEIL

## SOCIALISTE-ANARCHISTE

SUISSE ET ITALIE
ABONNEMENTS : Une année, Fr. 3.—; Six mois, Fr. 1.50
Le numéro : 5 centimes

Adresser lettres et communications :
RUE DES SAVOISES, 6
GENÈVE (Suisse)

UNION POSTALE UNIVERSELLE
ABONNEMENTS : Une année, Fr. 5.—; Six mois, Fr. 2.50
Le numéro : 10 centimes

## LA GUERRE

L'invasion du Maroc par un consortium financier où trônaient Romanones, chef du parti libéral espagnol et ancien ministre des affaires étrangères, le politicien Etienne, ancien ministre de la guerre en France, et des hommes d'affaires anglais, à la suite de la découverte de grosses mines de fer et de cuivre, cette guerre de conquête et de rapine, commencée depuis plus de trois ans, continue à s'étendre et amène chaque jour de plus graves événements.

Ne voulant pas laisser perdre l'exemple des nations espagnoles et françaises, opérant en Afrique en toute tranquillité, l'Italie en 1911 s'est mise à guerroyer aussi, et a trouvé des titres de gloire dans le massacre de vieillards, de femmes et d'enfants tripolitains, ainsi que l'ont rapporté les dépêches.

Profitant des embarras des Turcs, les Serbes, Monténégrins, Bulgares et Grecs entrent en lice. Turcs et ennemis coalisés prétendent naturellement être en état de guerre défensive. Les blocus commencent, les trains de provisions sont saisis, tous les jeunes gens, la fleur des nations, sont sous les armes prêts à s'entretuer les uns les autres, sans se connaître, sans s'être froissés, chamaillés entre eux. Les deuils vont se multiplier, les pleurs des mères, des divers parents ne tariront point, la misère envahira les chaumières, la guerre, la hideuse bête aux mille bouches à feu, aux mille pointes acérées, fait des siennes, grandit, s'étale, s'épanouit, s'exalte.

Et le monde des travailleurs reste indifférent. Profitant de cette indifférence même, de grandes puissances, la Russie et l'Autriche, l'Angleterre peut-être, la France et l'Allemagne, à la merci déjà des plus effroyables conflits par les manœuvres des Schneider du Creusot, des Krupp d'Essen, et de quelques diplomates cachés derrière leurs comptoirs, toutes ces nations suivent les belligérants des Balkans, cherchant l'équivoque, avec l'intention d'en profiter, serait-ce les armes à la main.

Comme personne ne bouge, ni mères de famille, ni conscrits, ni ouvriers, ni paysans, comme tout le monde admet, ainsi qu'une fatalité, la nécessité des guerres, celles-ci étant quelque chose d'aussi inéluctable que la pluie, les dirigeants, banquiers et politiciens, auraient bien tort de se gêner. Ils ne se battent point eux, c'est le bon populo qui donne son temps, ses forces, son argent, ses fils, sa propre peau pour la guerre, pour toutes les guerres, si folles, si louches soient-elles. Rien ne retient plus alors les bourgeois. Et c'est la guerre depuis trois ans, sans interruption. Ce sera demain une conflagration européenne.

Et pourtant l'expédition espagnole au Maroc avait commencé par soulever la protestation magnifique du prolétariat espagnol qui, en juillet 1909, empêchait dans les ports le départ des troupes et avait répondu à la déclaration de guerre par la grève générale. C'était une belle preuve de renaissance de la civilisation, dans le pays de l'obscurantisme par excellence; c'était la première fois qu'une solution révolutionnaire était opposée à la solution bourgeoise, à l'égard de la guerre.

Et pourtant en 1868 déjà, il y a 44 ans, l'internationale, à son congrès de Bruxelles, invitait « toutes les sections de l'Association dans leurs pays respectifs, ainsi que toutes les sociétés ouvrières et tous les groupes d'ouvriers, quels qu'ils soient, à agir avec la plus grande activité pour empêcher la guerre de peuple à peuple qui ne pourrait être considérée que comme une guerre civile, parce que, faite entre producteurs, elle ne serait qu'une lutte entre frères et citoyens. Le Congrès recommande surtout aux travailleurs de cesser tout travail dans le cas où une guerre viendrait à éclater dans leurs pays respectifs. »

Hélas, la manifestation des camarades espagnols est restée sans lendemain. Elle a coûté des années d'emprisonnement à quantité de salariés. Elle a coûté la vie à Ferrer, Bario, Malet, Garcia et Hoyo. Un moment d'indignation nous a soulevés. Puis l'oubli s'est fait. La morne apathie populaire a permis aux gouvernants d'armer leurs troupes en silence, d'augmenter partout les budgets des armées, de transformer les armements, de dresser finalement dans chaque nation un molosse formidable.

Nous nous amusions à chercher des remèdes à la vie chère, nous nous étonnions de la hausse des loyers. Quelques-uns des socialistes se perdaient à discuter des propositions d'arbitrage, des lois sur les conflits collectifs, de conciliation obligatoire, de législation du travail, de contrats à longs termes, d'assurances et de réassurances, pensant pouvoir tirer bénévolement quelque chose des bourgeois qui se seraient laissé faire. Naïveté insensée.

La vie chère avait sa principale raison dans les frais d'un militarisme croissant, écrasant, ruineux. Et en fait d'arrangement à l'amiable la bourgeoisie nous préparait une diversion : la guerre.

On est arrivé, dans les milieux ouvriers, à crier contre ceux qui pensaient qu'il faut constamment développer une grande idée devant le peuple, car nous tous, si nous voulons lutter efficacement, devons avoir un but grandiose devant les yeux, être inspirés par un idéal sublime. On voulait être « pratique », il fallait se borner à améliorer son salaire, tout au plus à diminuer un peu les heures de travail. Et l'on s'est gaussé des révolutionnaires qui parlaient encore d'expropriation, de société sans dieu ni maître, de liberté et d'égalité dans la production. C'était tuer dans la masse l'idéalisme anarchiste, et c'était, tout aussitôt, laisser le champ libre à la bourgeoisie, pour répandre à nouveau, sans discussion, sans résistance, sans lutte, son idéalisme à elle : l'idéalisme guerrier.

Autre chose. Trop souvent on a blâmé les travailleurs qui se mettaient en mouvemont parce qu'ils n'étaient pas prêts, qu'ils manquaient d'organisation, de fonds, d'expérience. On a lancé l'anathème contre ceux qui, au risque de leur sécurité personnelle, de leur pauvre liberté, portaient des coups hardis à la classe exploiteuse. Des gens, pourris d'idées démocratiques et chrétiennes, en sont venus à traiter les actes de violence prolétarienne comme des manifestations de grossièreté, de brutalité, qui allaient compromettre les résultats, le bon renom même de la classe exploitée. Alors que des camarades faisaient ainsi preuve d'un véritable esprit de sacrifice, et parfois du plus pur héroïsme, on a rabaissé, amoindri, sali, tué l'héroïsme dans la guerre sociale.

Il n'est que temps de se ressaisir. Nous avons hésité pour marcher carrément à la conquête de nos droits, nous avons renaclé devant notre propre cause, le bien-être et la liberté des travailleurs, la bourgeoisie compte bien faire de nous des combattants pour sa cause à elle. Elle espère nous amener à devenir des héros officiels pour ses guerres capitalistes. Il serait fou de nous laisser faire. Le moment est critique. La situation est angoissante.

En face de la guerre qui vient, il n'y a plus une minute à perdre. Parlons-en dans nos journaux, dans la rue, à la pension, et surtout à l'atelier, au chantier, à l'usine, au champ. Discutons-en avec les collègues de métier, avec les parents, avec les voisins du taudis. Ecrivons aux amis, remuons nos connaissances, par lettre, de toute façon. Que partout on cause de ce sujet :

*Qu'allons-nous faire en cas de guerre ?*

Que d'autre part, les groupes anarchistes, d'études sociales, les syndicats autonomes, les organisations ouvrières de toutes espèces, les Unions ouvrières, Bourses du Travail, Fédérations de métier, que tous, par l'intervention de nos camarades soient appelés à se prononcer, et à préparer à tout prix :

*La grève générale avant la guerre.*

Une fois la mobilisation annoncée, la générale battue, le tocsin sonné, les ordres de marche lancés, l'opinion publique travaillée, le prolétariat ne pourra plus guère réparer le mal. Quand la guerre est déclarée, les hostilités ont déjà commencé, des vies sont fauchées, le besoin de revanche se fait sentir. Il est trop tard pour lancer dans le peuple des préoccupations de lutte pour lui-même. Il se bat alors pour la patrie. Au contraire, tant que les cerveaux ne sont pas encore échauffés par l'odeur du sang des batailles militaristes, nous risquons d'être entendus, d'être compris. Et c'est bien le diable si un effort n'est pas tenté par les producteurs de se battre pour leur propre libération.

Guerre à la guerre!

## ENCORE UNE EXPULSION

La police vient de notifier au camarade Zanetto, président du Syndicat des plâtriers-peintres, un arrêté d'expulsion. Nous sommes habitués depuis une vingtaine d'années à voir expulser à tort et à travers, mais cette fois-ci le cas est vraiment extraordinaire et on ne peut plus révoltant.

Zanetto n'a jamais subi de condamnation ni en Suisse ni ailleurs, et sa vie privée est absolument irréprochable. Il n'est pas anarchiste, et nous avons soutenu à cet égard plusieurs polémiques avec lui. Dans la partie italienne de ce même numéro nous lui reprochons ses conceptions parlementaires et sa propagande pour le bulletin de vote. Il est d'ailleurs membre régulièrement inscrit du Parti socialiste italien. Mais fût-il anarchiste, son expulsion bien entendu n'en serait pas moins inique ; et comme malheureusement l'anarchisme n'a été que trop souvent le prétexte généralement admis des actes les plus arbitraires, il importe de bien établir la vérité sur ce point.

Nous avons tâché de nous renseigner sur le motif invoqué pour cette expulsion. Il s'agirait, paraît-il, de *menaces de mort* proférées par Zanetto contre les kroumirs de l'entrepreneur Chomety, lequel aurait déposé une plainte. Tout d'abord, l'affaire n'a pas encore été jugée, et expulser un homme simplement à la suite d'une plainte pénale serait une énormité, pouvant aboutir aux pires abus et favoriser les plus basses vengeances. Mais le délit de menaces, à moins qu'il ne s'agisse d'un individu notoirement connu pour son caractère violent et ses brutalités, n'a vraiment rien de grave et n'est le plus souvent que le résultat d'un instant d'exaspération, auquel chacun peut avoir cédé. Nous disons cela sans rien préjuger, car Zanetto est très probablement victime d'une fausse dénonciation, et n'a jamais menacé personne. Tel que nous le connaissons, c'est un homme très réfléchi, et qui ne s'est jamais abandonné à des voies de fait.

Où trouver donc la cause de son expulsion ? Eh bien, si étrange que cela puisse paraître, elle ne peut consister que dans le fait d'avoir, contrairement à notre avis, engagé son syndicat à adhérer à la loi sur les conflits collectifs. Oui, c'est pour s'être conformé à la loi qu'il est expulsé!

Cela paraît presque un paradoxe, mais au fond ce n'est que la stricte vérité.

Tout le monde sans doute se rappelle encore le dernier mouvement des plâtriers-peintres. A l'échéance du tarif, le syndicat rouge avait réclamé une augmentation de salaires, avec diminution des heures de travail. Les patrons poussèrent alors un syndicat jaune à demander l'application de la loi, dans l'espoir qu'à la suite de l'abstention de nos camarades, ils pourraient s'entendre avec quelques kroumirs pour l'établissement de la nouvelle convention, comme cela avait déjà eu lieu précédemment. Mais le syndicat rouge — et nous l'en avons critiqué vivement — décida alors de participer à l'élection des délégués ouvriers, et comme il représente indiscutablement la majorité des membres de la corporation, ses candidats furent élus.

C'est évidemment une fausse tactique que celle de se substituer aux jaunes dans une comédie légale quelconque, mais cette fois-ci, par un étrange hasard, les ouvriers obtinrent devant la Commission centrale des Prud'hommes des améliorations de quelque importance. Pour le coup, les patrons qui s'étaient toujours réclamés de la loi, la déclarèrent mauvaise, poussant le cynisme jusqu'à demander au Conseil d'Etat d'annuler les décisions légalement prises, pour favoriser nettement leur intérêt particulier. Leur demande écartée, ils décidèrent tout simplement de ne tenir aucun compte de la convention légale et de proclamer le lock-out, ce que nous avions d'ailleurs prévu sans être grands prophètes.

Et alors on assista à ce spectacle très édifiant : toutes les autorités se coalisant avec les patrons qui ne voulaient rien savoir de la loi contre les ouvriers invoquant son application. Sans le vouloir le Syndicat des Plâtriers-Peintres avait porté le coup de grâce à la fameuse loi Ody Thiébaud. *Inde irae!*

La grève se prolongea pendant de longues semaines et jamais les plâtriers-peintres ne s'étaient montrés plus solidaires, mais les forces de la loi étant employées à faire échec à la loi même, ils furent vaincus. L'épuisement par les privations fit rentrer les grévistes aux chantiers. Naturellement, d'après la morale bourgeoise, soumettre des hommes par la famine n'est pas faire acte de violence, disons-le en passant.

Les fameuses menaces dont Zanetto est prévenu ne consistaient très probablement en somme que dans le conseil réitéré aux jaunes d'adhérer au tarif légal, tout en faisant preuve de solidarité. Et vouloir le condamner pour cela serait bien le comble de l'iniquité. Mais pourquoi prononcer une expulsion avant même qu'un jugement quelconque soit intervenu ? Messieurs les kroumirs ne pouvant fournir aucun témoignage à l'appui de leurs affirmations mensongères, Zanetto doit-il être sacrifié sans autre ?

MM. les patrons ne se gênent pas de demander ouvertement l'expulsion de tout ouvrier étranger prenant dans une grève une part tant soit peu active quoique très légale, et nous comprenons très bien qu'ils soient tout particulièrement furieux contre Zanetto. Il a involontairement contribué à faire la preuve que le patronat n'hésite pas à violer ouvertement la loi, dès que celle-ci ne sert pas aussi complètement qu'il l'exige ses intérêts. Que reste-t-il de toutes les déclamations que la presse bien pensante a publiées contre les ouvriers, étrangers surtout, ne voulant pas se soumettre aux lois du pays ? Cette fois-ci, ce sont les patrons, dont plusieurs étrangers, qui ont bafoué la loi, mais le *Journal de Genève* ne s'élève pas le moins du monde contre eux, et c'est Zanetto qui est expulsé!

Nous espérons encore que l'arrêté sera rapporté, surtout si les organisations ouvrières savent intervenir à temps pour faire entendre leur protestation. Où sont les légalitaires farouches de tous les partis s'indignant contre nous lorsque nous disions la loi menteuse ? La preuve n'en est-elle pas nettement établie une fois de plus ?

Puissent les travailleurs comprendre enfin que nulle loi ne saurait être pour eux, et que chaque fois qu'ils croient le contraire, ils s'aperçoivent en fin de compte avoir été dupes. L. B.

# CRIMES ET CHATIMENTS

En décembre 1901, M. de Morgan, dans les fouilles de Suse, mit à jour un monument en diorite noire sur lequel les archéologues déchiffrèrent un code de lois, rédigé en langue babylonienne, que le professeur C. H. W. Johns, de Cambridge, considère peut-être à tort comme le plus ancien code de lois du monde. Ce code, qui fut gravé par Hammurabi, roi de Babylone, il y a environ 4000 ans, jette une vive lumière sur l'esprit du législateur, au sein des vieilles civilisations orientales.

D'abord, ce code féroce renferme une foule de cas qui sont passibles de la peine de mort. Citons entre autres : le brigandage, le cambriolage dans un temple ou un palais, le recel d'objets volés, l'hospitalité donnée à un fuyard ou à un esclave, la violation de domicile, le mauvais sort jeté sur autrui. De même, le voleur qui ne peut rembourser le montant de son vol sera mis à mort. A cette époque, plus encore qu'aujourd'hui, les crimes contre la propriété étaient châtiés avec une impitoyable férocité. D'autres châtiments terribles présentant le caractère du talion, sont bien caractéristiques de ces âges de barbarie. L'enfant d'un favori ou d'une femme publique qui ose dire à celui ou celle qui l'a élevé : « tu n'es pas mon père, tu n'es pas ma mère » aura la langue coupée. Si un enfant a frappé son père, on lui coupera les mains. Si un homme a crevé l'œil ou brisé un membre à un homme libre, on lui crèvera un œil, on lui brisera un membre. Si un homme a fait tomber les dents d'un homme de sa condition, on fera tomber ses dents. Cette loi féroce et simpliste du talion, universelle à l'aurore des sociétés, n'a gardé sa forme primitive que dans un nombre restreint de cas, dans le code d'Hammurabi. Là comme ailleurs, des compositions pécunaires de nature diverse, suivant les cas, la remplacent avec avantage. Il est probable que depuis longtemps déja, l'offensé n'avait plus l'initiative de régler son compte à l'offenseur ou d'obtenir de lui des avantages matériels en compensation. Avec la genèse des théocraties, c'est le despote régnant ou des hommes par lui choisis qui se chargeront du soin de régler la vengeance à tirer du crime, soit au nom de la divinité, soit au nom de la collectivité, et feront tomber le poids de leur vindicte sur la tête du criminel. Dans sa pureté et dans sa simplicité primitives, au temps de Moïse et de Mahomet, et même bien avant, sur la pierre chaldéenne où nous la voyons gravée, la loi du talion se trouve être en quelque sorte la consécration d'une habitude acquise de longue date, la cristallisation d'une coutume très ancienne et très primitive, la mimique d'un ensemble d'actes réflexes, de gestes instinctifs, auxquels se livrèrent constamment et durant une longue suite de siècles les natures impulsives et colériques de nos ancêtres. C'est en effet à l'époque lointaine où l'homme primitif, doux et paisible par nature, se trouva sollicité à chasser des proies vivantes, par la nécessité impérieuse et incessante de se défendre et de se nourrir, c'est à l'époque où faible et n'ayant pas toujours les vivres et l'abri indispensables, le troglodyte dut parfois lutter pour sauvegarder sa proie chèrement acquise, pour défendre l'entrée de sa précieuse caverne à une autre famille que la sienne, pour conserver autour de lui le peu d'armes et d'ustensiles qu'il avait su se façonner, c'est à cette époque ultra-barbare où toutes les fièvres passionnelles, toutes les frénésies sanguinaires, tous les instincts bestiaux et féroces surgirent et se donnèrent libre cours sans être modérés par aucun frein, aucune opération de l'esprit, que les occasions de querelles, de conflits, de rapines, de meurtres et de vengeances durent naît e et se multiplier entre les tribus voisines, les familles, voire même les membres d'une même famille ou d'un même ménage. Alors par un phénomène tout physique, par un mécanisme réflexe tout animal, chaque action produisit sa réaction, chaque homicide amena sa vendetta, chaque blessure reçue dans la chair ou dans l'orgueil d'un individu fit naître spontanément en lui le désir de rendre sur le champ à son auteur la monnaie de sa pièce. C'est cet instinct primitif de vengeance, d'abord tout réflexe et spontané, que nous trouvons codifié et réglementé dans la Bible et le Coran, qui dans la Rome Antique, va disparaître sous un amas de subtilités et dégénérer en cérémonies simulées. C'est lui qui, durant tout le Moyen-Age, et jusque dans les Temps Modernes, multipliera les bûchers, variera les supplices, fera régner la terreur au nom du trône et de l'autel. C'est lui qui, toujours vivace à travers plus de cinquante siècles d'histoire, reparaît parmi nous dans le droit contemporain, cette jungle, ce maquis inextricable, au milieu duquel ne se reconnaissent que les initiés. C'est lui qui, après trois révolutions politiqus et une ébauche de révolution sociale fleurit hideusement sous la forme de nos prisons républicaines et pousse les gouvernants au maintien de la peine capitale.

Je me rappelle avoir lu dans les quotidiens que la défaite du boxeur américain Jeffries avait été le signal d'une série de bagarres et de lynchages de nègres sur toute la surface des Etats-Unis. Je me demande en quoi les saignées officielles auxquelles nous assistons sont plus édifiantes et plus honorables que les matches de boxe. Il est absolument indéniable qu'à la suite de chaque exécution capitale, le tigre se réveille dans le cœur des foules. Suggestionnées par la vue de ce sang que l'Etat-Divinité fait couler avec tant de désinvolture sur ses autels, certaines natures impressionnables apprennent à estimer la vie humaine bien au-dessous de sa valeur véritable.

Il a été constaté aux Etats-Unis que le nombre des lynchages est toujours en rapport avec le nombre des exécutions. C'est ainsi que les Etats de Géorgie, de Texas, d'Alabama et de Mississipi, dans lesquels le nombre des exécutions capitales est le plus élevé sont aussi ceux qui détiennent le record pour le nombre des lynchages. Les Etats-Unis d'Amérique, qui possèdent encore aujourd'hui un code de lois des plus sanguinaires, sont peut-être le pays dans lequel le chiffre des homicides commis est le plus élevé par rapport au chiffre de la population. D'après le docteur Georges Allen England, de huit à dix mille homicides auraient lieu chaque année aux Etats-Unis. A Chicago, le nombre des meurtres serait six fois supérieur à celui de Londres et huit fois plus élevé que celui de Paris. Dans le seul état de Géorgie, il y a plus de personnes mises à mort que dans l'étendue toute entière des Iles Britanniques. En 1905, le chiffre moyen des suicides pour chaque million d'habitants aurait été de 4,6 en Allemagne, 8.4 en Grande-Bretagne, 12.4 au Canada, 14 au Japon et 20 en Australie. Il fut de 115 aux Etats-Unis cette année-là et même s'éleva à 118 l'année suivante[1]. Six fois autant d'homicides aux Etats-Unis qu'en Australie; quatorze fois autant qu'en Angleterre; vingt-cinq fois autant qu'en Allemagne! Entre les années 1881 et 1903, le nombre des homicides connus, aux Etats-Unis aurait été de 129,464, soit une moyenne de 5628 par an. Le nombre des exécutions aurait été de 2611, soit une moyenne de 113 par an[2]. Durant les quinze dernières années, le nombre des meurtres connus s'est élevé à 133,192. Tandis qu'on n'y signalait que 1266 meurtres en 1881, on en comptait 8952 en 1908, le professeur Bushnell estimait à 300,000 le nombre des criminels de profession existant alors dans le pays. En dehors de certaines faiblesses inhérentes à la nature humaine, il est évident que les racines de ce phénomène terrifiant sont enfouies à une très grande profondeur dans le sol de notre société moderne et qu'il n'en faut point chercher les causes premières dans l'influence toute superficielle d'une presse vénale et stipendiée. Depuis longtemps on a constaté que le niveau de la criminalité suivait les fluctuations du prix du pain, et que partout où les offres d'embauchage étaient peu nombreuses, les crimes étaient au contraire nombreux. Le chiffre maximum fut atteint dans les trois années qui suivirent la panique de 1893. Le record fut atteint en 1895, avec le chiffre formidable de 10,500. Que le prix du blé s'élève, a écrit Letourneau, le nombre des crimes augmente; qu'il survienne une bonne récolte, la population des prisons décroît[3]. Entre les années 1889 et 1908, le nombre des suicides aux Etats-Unis aurait augmenté au moins cinq fois plus vite que le chiffre de la population[4]. Le *Chicago Tribune* donne un chiffre de 605 suicides pour l'année 1881 et un chiffre de 8597 pour l'année 1903. De même le nombre des cas de folie augmente prodigieusement. La moyeune pour chaque million d'habitants était de 765 en 1860 et de 1697 en 1903. Il est vraisemblable que le surmenage physique et les pitoyables conditions d'existence et de travail qui règnent encore actuellement dans la vie industrielle sont pour quelque chose dans l'augmentation des cas de folie.

[1] Juge Thomas, d'Alabama.
[2] *Chicago Tribune.*
[3] *L'Evolution juridique.*
[4] Bushnell.

# Ici et Là

### Réformisme-jaunisse.

On trouve souvent comme représentants de certaines organisations ouvrières des individus dont toutes les préoccupations semblent être de défendre leurs propres intérêts à venir. S'ils agissent, c'est pour entrer dans les vues des patrons, d'une façon à peine voilée. On sent en eux le futur employeur qui déjà lutte pour la classe à laquelle il espère bientôt appartenir. Et par d'habiles raisonnements ils réussissent à se faire supporter de leurs mandants.

Ainsi nous apparait avec une grande netteté le président Bovard de la Fédération des typographes de la Suisse romande. Cet homme a le mépris et presque la haine de ses collègues ouvriers. Il comprend admirablement au contraire les intérêts patronaux, et trouve nécessaire de les partager. Il est un peu raide que les membres du Syndicat le laissent opérer tranquillement. Ils sont en train de faire un patron de plus, tout simplement, et de gâcher leur syndicat.

Dans le n° du 1er octobre du *Gutenberg* le dit Bovard raconte qu'il a signé et distribué parmi les 81 salariés de sa boîte le billet suivant :

« Selon désir exprimé par la Direction, le personnel des Imprimeries réunies (syndiqués ou non) est convoqué en assemblée le samedi 14 septembre prochain à 5 h. 1/4 au Cercle typographique, place du Nord. Il sera procédé à un appel d'après une liste du personnel fournie par la direction. »

Vous voyez ce membre influent d'un syndicat ouvrier convoquant ses camarades parce que le patron le demande, et consentant même à tenir un contrôle des assistants sur les indications de ce

même patron, et tout cela dans le propre local du Syndicat ? On n'a pas idée d'un pareil servilisme, d'une telle jaunisse.

Mais il y a mieux. La fameuse assemblée, nous raconte Bovard, avec gloire, a eu lieu. Il y a rapporté lui-même les plaintes du patron sur le sabotage qui se commettait dans la boîte et fait voter que « le personnel des Imprimeries réunies désavoue les actes de sabotage, qu'il pourra exercer une influence morale sur les coupables qu'il pourrait connaître, soit pour les obliger à se dénoncer, soit pour les empêcher de récidiver ».

C'est ça, les ouvriers, sous la houlette d'un président de fédération syndicale, vont se mettre à défendre les intérêts patronaux et à se moucharder mutuellement ! C'est du propre, vraiment. Il paraît insensé que les camarades de Lausanne en leur totalité ne demandent pas au défenseur patronal Bovard, à cet incitateur à la moucharderie, de bien vouloir se dépêcher d'ouvrir une imprimerie en son nom ou d'entrer dans une agence de renseignements policiers. Il est temps que de pareils « militants ouvriers » soient de l'autre côté de la barricade.

Méfiez-vous des réformistes. Ils sentent par trop souvent les patrons — l'ennemi.

**A Vevey.**

Quand les groupements ouvriers ne font rien, négligent l'œuvre d'éducation de leurs membres, oublient la lutte contre leurs employeurs, tout ce qu'il y a de vil, de bas, de mesquin chez les timorés, les inactifs, les pieds-plats, les profiteurs finit par sortir, par s'étendre, par engluer les groupements.

C'est ce qui arrive au syndicat des ébénistes de Vevey qui, sur l'instigation de la Fédération Suisse du bois, s'est mis à poursuivre, devant les tribunaux, des ouvriers en retard pour le paiement de leurs cotisations, à les faire condamner et saisir par l'office des poursuites.

Le camarade Cury ayant rendu publique cette manœuvre bourgeoise qu'on aurait bien voulu accomplir dans l'ombre, la rage du syndicat et de la fédération s'est tournée contre lui. Alors que cet ouvrier n'a jamais cessé de travailler, il se voit accusé, outre d'incroyables saletés, de faire partie de la police secrète. Un tribunal s'est constitué à l'Union ouvrière pour juger Cury. Le syndicat des ébénistes, formé de bons centralistes suisses-allemands, disciplinés comme des automates de caserne, vient aux assemblées en rangs, sous le commandement du président Keller. Et tous de gueuler contre Cury en disant qu'ils tiennent les preuves d'un tel qui a dit ceci, parce qu'un autre lui avait dit cela, lequel avait entendu un tel raconter ceci par tel autre racontant cela, etc. Jamais de nom. Propos anonymes, sans précision d'aucune sorte, sans témoins, sans responsable.

Et il faut voir les assemblées ! Jamais il n'y a eu autant de monde. L'affaire Cury passionne tous et chacun. Ceux qui ont conservé un peu de sang-froid se bornent à dire qu'il se peut bien que l'inculpé n'est pas une canaille. Et comme Cury, perdant patience devant tant de couardise et de cochonneries, se fâche parfois, parce qu'il n'arrive pas à saisir l'ombre d'un accusateur réel et franc, courageux et honnête, mais qu'il se bat contre des fantômes, alors toute la bande des bons syndiqués centralisés de dire en chœur et comme des jésuites : Il se fâche, donc c'est vrai.

Tout cela paraît fou. Et ça pue à plein nez les cancans de petits coins de province, les tyranneaux de village, les inquisiteurs des organisations centralistes. Le mal que de tels éléments peuvent faire est incroyable. Les Pauly, Viret et autres stipendiés par les ouvriers, inspirateurs de ces vengeances répugnantes peuvent être fiers de leur besogne. Malheureusement si les syndiqués centralistes et réformistes vivent de telles mœurs, c'est que ça leur plaît.

Si c'est là qu'aboutissent les organisations corporatistes, à l'office des poursuites d'une part, aux persécutions individuelles d'autre part, nous nous félicitons fort d'en être les plus acharnés adversaires. L'inquisition bourgeoise sous toutes ses formes nous suffit. Nous ne sommes pas prêts pour en admettre une autre. Et nous souhaitons vivement que « les travailleurs qui travaillent » finissent par exiger dans leur groupement, comme nous : de la propreté et de la dignité. Ce ne sera possible que quand ils n'auront plus de fonctionnaires, feignants et parasites.

**Notre âge.**

Le mathématicien Laisant, dans une étude reproduite dans la *Revue médico-sociale* de juillet 1912, vient d'établir que d'après les données astronomiques et géologiques actuelles, on peut évaluer à quelques milliers de siècles l'apparition de l'homme à la surface de la terre. Mettons un million d'années et on sera plutôt au-delà qu'en deçà de la vérité.

D'autre part, en tenant compte des éléments connus relatifs à l'astronomie, à la physique et à la physiologie, en y faisant entrer entre autres les facultés d'accommodation auxquelles peut se prêter graduellement une espèce, on arrive à estimer à vingt millions d'années au moins la période pendant laquelle l'humanité pourra exister encore. C'est un chiffre minimum, que l'astronome Ch. Nordmann porte carrément à 60 et même à 80 millions d'années.

Si l'on rapproche les deux nombres calculés par Laisant : un million en arrière et vingt millions devant nous, on est amené à espérer beaucoup encore de notre espèce. C'est qu'en définitive, l'humanité n'a jusqu'à présent, comme un bébé, balbutié que ses premiers mots ; elle est dans l'enfance la plus caractérisée. A peine commence-t-elle à prendre conscience d'elle-même, car c'est au point de vue cérébral surtout qu'une petite lueur apparaît chez certains de ses éléments. Ceux-là rejettent les mœurs des peuplades des cavernes, ils méprisent la brutalité ; ils sentent déjà l'humanité de demain, très jeune encore, dans l'enfance toujours, mais avec de la joie, de la générosité, de l'exubérance, de la beauté.

Ces constatations n'incitent-elles pas au développement de la volonté, condition essentielle de progrès, ne nous apportent-elles pas de la confiance en nous-mêmes, ne nous pemettent-elles pas d'avoir tous les espoirs, toutes les audaces ? B. T.

---

# Un défenseur de l'enfance

Le vieux pédagogue anarchiste Paul Robin vient de disparaître à l'âge de 75 ans. Ce fut le type du novateur clairvoyant, tenace, dévoué. Il est bien peu d'hommes qui aient travaillé autant que lui à l'émancipation des masses prolétariennes. Aussi rien ne lui a manqué : ni prison, ni expulsion, ni révocation, ni calomnie, ni isolement.

Sorti en 1861 de l'Ecole normale supérieure, il enseigne les sciences naturelles aux lycées de La Roche-sur-Yon et de Brest. Là, il tente l'organisation de l'enseignement populaire supérieur et introduit dans sa classe les excursions scolaires. Mais l'Empire ne s'accorde pas facilement de telles initiatives. Aussi Robin finit-il par laisser l'enseignement officiel et par vivre très modestement de leçons privées.

A Bruxelles, il entre de suite dans une section de l'Internationale, et au Congrès de cette ville, en 1868, il représente un remarquable rapport sur l'Education intégrale. Il posa ce principe d'égalité et de solidarité : que « les hasards de la naissance, de la fortune, des circonstances extérieures n'exercent plus leur funeste influence sur la répartition du travail, et que celle-ci se fasse de manière à utiliser toutes les facultés de l'individu. » C'est ainsi que la grande association des travailleurs prit nettement position dans la question de l'éducation des enfants, bien avant les réformateurs de la bourgeoisie et tous les créateurs d' « Ecoles nouvelles. »

Une grève ayant éclaté dans le Borinage, la Belgique interdit à Robin le séjour dans le pays.

A Paris, en 1870, il fut poursuivi pour affiliation à l'Internationale ; il était secrétaire du groupe. Il collabora dès lors à la *Philosophie positive*, publication dirigée par Littré, et au *Dictionnaire pédagogique* de F. Buisson.

Entre temps, émigré en Suisse romande, il prend une part active au mouvement ouvrier de la région, se rangeant avec Bakounine du côté des fédéralistes libertaires.

Enfin, par une chance extraordinaire, il est appelé en 1880 à diriger l'orphelinat laïque Prévost, à Cempuis près Paris.

Il se met au travail avec acharnement, et avec ses deux collaborateurs Paul Guilhot et Charles Delon, l'auteur de tant de petits livres charmants, il finit par mettre sur pied une école où l'enseignement, très concret, très vivant, est vraiment fait dans l'intérêt de l'enfant, en même temps qu'adapté aux besoins de la classe ouvrière.

Cempuis, comme l'Ecole moderne de Ferrer, est désormais entré dans l'histoire de la pédagogie rénovatrice et populaire. on y compta jusqu'à 180 enfants, de 5 à 16 ans, des deux sexes. Car il va sans dire que le premier soin de Robin fut d'élever garçons et filles ensemble, comme on le faisait depuis longtemps en Amérique. Le premier essai de coéducation des sexes en France fut un grand acte de courage. L'essai fut d'ailleurs singulièrement concluant et attestera à tout jamais de la portée morale de la méthode. En effet, à Cempuis, la voix des enfants muait en moyenne deux ans plus tard que dans les autres écoles, malgré que les enfants y eussent une santé physique bien supérieure à la moyenne. C'est que les préoccupations sexuelles, si exaspérées parfois dans les milieux à un seul sexe, ne se manifestaient pas, tant on avait de joies saines, d'ardeur au travail en commun. Néanmoins ce fut précisément à cause de la coéducation des sexes que Robin, calomnié d'une façon infâme par la presse cléricale, fut révoqué en 1894, par l'inénarrable politicien Leigues, alors ministre de l'instruction publique.

Mais bien d'autres initiatives pédagogiques caractérisèrent Cempuis. Les enfants, chaque fois que le temps le permettait, faisaient la classe en plein air. On étudiait plantes, insectes, animaux, roches sur place, là où se passe la vie. C'était vraiment le « grand livre ouvert de la nature. »

On éduquait beaucoup les sens : l'ouïe, la vue, le toucher, par quantité d'exercices et de jeux variés. Dans les classes inférieures, découpage, pliage, modelage de menus objets. Dans le degré moyen, confection d'effets personnels, bas, manchettes, mitaines. Un peu plus tard, quelques travaux manuels dans les ateliers de menuiserie, serrurerie, typographie et du jardinage.

On commençait l'apprentissage de la lecture par la sténographie (Aimé Paris), écriture d'une logique et d'une simplicité vraiment enfantines. Puis les lettres ordinaires étaient enseignées par des triages, des arrangements de lettres mobiles. On les dessinait, on composait de petits mots. La lecture est ainsi bien plus facile à apprendre.

Mentionnons encore que l'état de santé des enfants était contrôlé au moyen de mesurages anthropométriques, innovation dont on ne commence à parler dans les écoles officielles que maintenant, trente ans après.

Enfin, à Cempuis, ni punition, ni récompense. La pierre d'achoppement de l'enseignement était l'agrément. « Je considère, disait Robin, comme d'une importance primordiale qu'avant tout les grandes personnes aient le respect le plus complet de la liberté de l'enfant et qu'elles renoncent sincèrement à lui imposer une autorité qui ne peut avoir pour base que le droit du plus fort. »

Quelquefois, sans doute, certaines indications déplaisaient aux enfants, soit qu'ils fussent indisposés, soit que le sens leur en échappât. On faisait alors appel à leur cœur, à leur intelligence ; on leur témoignait sans cesse une grande confiance. Ils vous la rendaient vite, et les jeunes élèves arrivaient à comprendre, sans heurt douloureux, sans énervement de part et d'autre, sans faillite de la pédagogie.

Bref, Cempuis restera comme un jalon mis sur la route belle de la liberté. On a repris une partie de ses méthodes, souvent sans honnêteté ; quelques instituteurs les ont peut-être dépassées. Robin lui-même, d'ailleurs, considérait son œuvre comme un essai heureux, mais incomplet sur bien des points et ayant à se perfectionner beaucoup pour se rapprocher de l'idéal qu'il s'était tracé. »

Après sa révocation, Paul Robin publia quelque temps l'*Education intégrale* ; il collabora à l'*Ecole rénovée*, la revue de Ferrer avec lequel il était au mieux et en correspondance suivie. Puis il voulut faire comprendre aux prolétaires l'importance du problème de la procréation consciente, et son programme devint : bonne naissance, bonne éducation. Il occupa également ses loisirs à perfectionner quantité de jeux pédagogiques ingénieux et précieux, spécialement pour l'enseignement du calcul.

Très attaché à la fondation de l'Ecole Ferrer de Lausanne, il laissa à celle-ci, tout ce qui lui restait de Cempuis, matériel scolaire et livres pédagogiques qui constituent un fonds de travail admirable.

Ce qu'il y eut de plus beau en Robin, ce fut toujours ce respect adorable de l'enfant, cet amour de la vie jeune et candide, cette obsession de rendre à l'écolier sa tâche intéressante et instructive. C'était l'intellectuel désintéressé par excellence. Il était même absolument des nôtres. Et la citation par laquelle je finirai, montrera combien ce vieux camarade avait saisi l'importance de la science et du travail enfin réconciliés, comme le voulait déjà Proudhon : « Pour combattre et améliorer la nature, disait Robin, l'homme a créé l'industrie. L'école doit être unie à une série d'ateliers qui la transformeront et sur lesquels elle réagira à son tour. Les ateliers de l'avenir seront comme l'école qu'ils entourent, des lieux d'instruction et de travail attrayants. Ils seront les principaux facteurs du bonheur de tous, au lieu d'être ceux de l'écrasement de la masse pour l'égoïste jouissance de quelques-uns. »

On ne saurait mieux dire. Et toute la culture des nouvelles générations est là.

J. W.

# La fin de l'affaire Rousset

Maintenant que l'affaire Rousset est finie la lutte contre les conseils de guerre continue.

(*La Bataille Syndicaliste*, 19 octobre 1912).

Oui, l'affaire Rousset est finie, et peut-être quelque chose qu'on appellera la lutte contre les conseils de guerre commencera-t-il.

Mais avant que l'affaire soit oubliée, — et ceux qui en ont profité semblent désirer ardemment cet oubli, — quelques réflexions sur son épilogue ne seront pas de trop.

Il apparaissait à tous comme indispensable et utile, au point de vue antimilitariste, que la libération de Rousset et son retour à Paris notamment soit l'occasion d'une grandiose démonstration non seulement contre les bagnes militaires, mais encore contre le militarisme et la guerre.

Et en effet le peuple ouvrier de Paris se préparait à rééditer à l'occasion de l'arrivée de Rousset dans la grande ville, et avec plus d'ampleur peut être la magnifique manifestation faite à l'occasion des funérailles d'Aernoult.

Le Comité de défense sociale et la *Bataille Syndicaliste* lancèrent des appels invitant les travailleurs parisiens à se rendre en masse à la gare de Lyon le dimanche 6 octobre.

Tôut semdlait vouloir réussir. Mais le dimanche, au matin, la *Bataille Syndicaliste* annonçait que Rousset ne pouvait quitter Lyon sans être arrêté dès son arrivée à Paris. Avis lui en avait été donné par le ministère de l'intérieur. Les « hommes de confiance » firent connaître que la manifestation projetée n'aurait pas lieu. Et pourtant il eût été si simple de ne rien dire, de laisser la foule s'amasser à la gare de Lyon et là, en distribuant des tracts relatant l'odieuse mesure de pclice, l'inviter à manifester tout de même. Mais de ce moyen les hommes de confiance n'en voulurent pas.

Et les choses en restèrent là.

Il y eut cependant beaucoup de monde qui se rendit malgré tout à la gare de Lyon le dimanche après-midi, persistant à croire que Rousset arriverait tout de même. Un meeting fut tenu le lendemain soir au Cirque de Paris. Et ensuite un silence des plus surprenant enveloppa toute cette singulière aventure. La presse ne pipait mot.

Cependant les opinions les plus diverses se faisaient entendre dans les milieux ouvriers et révolutionnaires. On sentait que la situation était moins que nette. Plusieurs, dont nous fûmes, pensèrent que le F.·. Millerand et ses collègues du gouvernement, de mèche avec la Franc-Maçonnerie *(dont font partie plusieurs « militants révolutionnaires »)* s'entendirent pour escamoter la manifestation. On sait combien les F.·. haut gradés savent exploiter la naïveté et plus souvent encore les appétits insatiables de leurs subordonnés en grades maçonniques.

Tout à coup on apprit que Rousset était arrivé secrètement à Paris. Il s'y trouvait depuis le samedi 12 octobre. Il y était venu *incognito* conduit par le personnage qui jusque-là l'avait eu sous sa haute protection. On savait tout cela aux rédactions des journaux d'avant-garde. Dès lors toute manifestation gênante était évitée. Le tour fut bien joué. De plus en plus des menées occultes, des machinations obscures devenaient probables.

Or voici ce que nous trouvons dans le journal *Le Libertaire*, du 19 octobre, sous la signature d'un membre du Comité de Défense Sociale :

*Depuis que Rousset est sorti de prison, il a été calfeutré, enfermé, chambré. Pas un de nos délégués, même son avocat, n'a pu lui causer seul cinq minutes.*

*Des ordres avaient été donnés, en haut lieu, pour que ceux à qui Rousset était confié* **font l'impossible** *pour l'empêcher de correspondre et d'accepter le point de vue des révolutionnaires !*

*De Constantine à Lyon, on a joué la comédie ! On a traîné, tiraillé, refusé de laisser pénétrer aucun membre du Comité ou des organisations ouvrières.*

*Que la brigade de Sûreté de la G. S. se renseigne à Constantine, à Alger, à Marseille, à Lyon. Elle en apprendra de belles, et comprendra qu'on n'avait qu'un but : soustraire Rousset à des manifestations antimilitaristes et l'empêcher de se prêter à une campagne contre les bagnes militaires.*

*Or, qui avait intérêt à cela ?*

*Allons ! le Service de S. R., cherchez bien, et éclairez votre lanterne ! Vous verrez les compromissions, les louches manœuvres, les conciliabules secrets entre le Ministère et les agents de garde autour de Rousset !*

*Que diable ! Puisque vous êtes révolutionnaires — encore un peu — cherchez donc à qui peut profiter cette manœuvre, et les raisons qu'on avait de détacher Rousset de nous, d'éviter la foule, et de l'éloigner de ceux qui voulaient continuer une propagande — non pour l'armée nouvelle — mais pour la destruction complète des armées !*

D'autre part la *Bataille Syndicaliste* du 12 octobre 1912 publiait une lettre émanant du Comité de Défense sociale dans laquelle celui-ci donnait carrément le nom de cet « aventurier » dont il est question dans le passage précédent.

Et voici comment le Comité de Défense sociale s'exprimait :

« *Rousset ne serait pas plus venu à Paris le « dimanche 6 courant avec le concours de la* Guerre « Sociale *que sans le concours de l'*Humanité « *pour la raison simple que M. de Marmande* « **d'accord avec les AUTORITÉS** *a fait « tout le nécessaire pour que la manifestation « n'eût pas lieu.* »

A cette accusation des plus graves et des plus catégoriques, formulée le 12 octobre, rien, pas un seul mot n'a été répondu jusqu'à ce jour pour la réfuter (22 octobre).

Notre intention n'est pas de faire ici une question de personnalité contre M. de Marmande. Mais nous voulons tirer une conclusion de cette affaire.

Les travailleurs ont fait de grands efforts et des sacrifices pécuniers pour mener à bien la campagne pour Rousset. Les louches manœuvres qui viennent de se manifester causeront certainement bien des désillusions. Mais la façon dont l'affaire était menée devait presque rendre cette triste fin inévitable.

Au lieu de faire en faveur de Rousset une action essentiellement populaire on demanda le concours des « Dreyfusards » qui se groupèrent alors en « Comité Rousset ». Ne saurions-nous donc rien faire en faveur de l'un des nôtres sans aller quémander l'appui de gens dont les aspirations, la mentalité, les intérêts sont diamétralement opposés aux nôtres ?

Ces collaborations nécessitent des compromissions, les bourgeois ne prêtent plus leur concours qu'en posant des conditions. En l'occurrence le Comité Rousset, patronné par le traître Dreyfus fut subventionné par l'ex-capitaine à la condition que rien ne serait fait contre l'armée, que l'on se bornerait seulement à réclamer une vague réforme du code militaire.

Et un ordre du jour rédigé par M. de Marmande, voté à un meeting tenu à Marseille le 1er octobre et reproduit par les *Temps Nouveaux* du 19 octobre 1912 vient appuyer ce que nous avançons au sujet de l'esprit apporté dans cette campagne par le Comité Rousset.

Voici cet ordre du jour :

« *Au cri de vive la justice ! en la personne de « Emile Rousset, l'assemblée réclame que sans « délai, la hache soit portée dans les bagnes mili- « taires d'Afrique, abominables vestiges des siè- « cles d'inquisition, que soit réformé le code de « justice militaire qui appartient aussi aux hor- « reurs du passé et que croule ce monument d'i- « niquité qui s'appelle le conseil de guerre.*

« *Déclare demander au ministre de la guerre « que l'enquête la plus complète soit faite sur les « procédés scandaleux employés dans les procès « Brancoli-Rousset et que les sanctions néces- « saires soient prises.* »

Le seul résultat positif obtenu est la libération de Rousset. C'est une grande chose évidemment mais au prix d'un marchandage scandaleux.

Nous avons soupé de la réforme des codes militaires et autres balançoires auxquelles de prétendus anarchistes nous convient. A l'Etat nous ne demandons pas l'aumône, nous n'invoquons pas sa pitié. Et nous savons de quoi il est capable lorsqu'il s'occupe des intérêts du peuple.

Au lieu de nous perdre dans des tentatives de réformes nous devons nous astreindre à une vaste besogne d'éducation révolutionnaire, au-dessus de tout compromis. Cette action seule peut nous donner l'espoir en un avenir meilleur, où les hommes n'auront plus devant eux le spectacle hideux de la société actuelle et des tristes déchets qui y grouillent.

✠

De plus en plus nous sommes menacés par la guerre. Le conflit qui vient d'éclater dans les Balkans, sans qu'il en paraisse au premier abord, est des plus inquiétant pour l'Europe entière. Il remet en somme sur le tapis de la diplomatie la fameuse question d'Orient, qui a déjà si souvent failli mettre aux prises les grandes puissances européennes.

Oui, aujourd'hui la guerre peut éclater d'un moment à l'autre et ravager toute l'Europe. Aucun doute n'est plus possible et nous n'en voulons pour preuve que le fait suivant des plus significatif :

A Paris la monnaie d'or ne circule presque plus, l'Etat en fait le drainage pour la remiser dans ses coffres en prévision d'un conflit éventuel ; comme il l'a fait l'an dernier au mois d'août lorsque les relations diplomatiques entre l'Allemagne et la France furent si près d'être rompues.

On peut comprendre facilement dès lors tout l'intérêt qu'avait le gouvernement français à empêcher coûte que coûte une manifestation antimilitariste comme celle qui se serait produite au retour de Rousset.

Mais on reste profondément écœuré et la rage vous empoigne quand on s'aperçoit (et rien n'est plus facile) que parmi nous, au sein des travailleurs des individus à l'éloquence onctueuse, toute une bande de politiciens et d'aspirants politiciens parés de faux nez socialistes ou révolutionnaires, ont aidé le gouvernement dans sa perfide besogne d'étouffement.

Que les travailleurs de France ouvrent l'œil et voient enfin le guêpier où les conduisent le pouvoir et les mauvais bergers du socialisme. Camarades, un coup de balai à cette cohorte de fourbes et ensuite en avant pour l'action contre la guerre par la désorganisation de l'armée.

X. Y. Z.

# Probité diplomatique

*On lit dans les journaux :*

« Paris, 31 août. — M. Perez Cabarello, ambassadeur d'Espagne à Paris, s'est rendu ce matin au quai d'Orsay où, en l'absence de M. Poincaré, il a été reçu par M. Paléologue, directeur des affaires politiques.

M. Perez Cabarello tenait, en effet, à fournir *spontanément* au gouvernement français des explications sur un incident auquel son nom se trouve mêlé depuis quelque temps dans certains journaux.

Il est exact qu'il avait accepté la présidence du conseil d'administration de la société de Crédit foncier et agricole du Sud d'Espagne, convaincu qu'il était de la parfaite honorabilité de l'affaire.

Le 21 mai 1911, jour où l'émission a été annoncée au public, c'est-à-dire avant qu'aucun fonds n'ait été versé, M. Perez Cabarella a envoyé sa démission.

Depuis lors, il est toujours resté étranger à l'affaire. Il n'en a jamais tiré le moindre profit personnel. »

Inimaginable document que, dans son meilleur roman, n'eût pu inventer un Xavier de Montépin.

Après une campagne de presse, l'ambassadeur d'Espagne offre *spontanément* une explication au gouvernement français. Admirons la spontanéité !

L'ambassadeur de la très catholique nation n'a jamais tiré de « profit personnel » de cette affaire financière qui n'était pas d'une « parfaite honorabilité ». Mais vos neveux, vos cousins, vos amis, que ne vous portez-vous garant pour eux aussi, señor Cabarello ? Pour vous, votre démission du 21 mai a libéré votre concience et restitué le lustre à votre honnêteté. Depuis un an, peut-être plus longtemps (une société financière ne se forme pas en un jour) vous présidiez un Conseil d'administration du *Crédit foncier et agricole du Sud d'Espagne ;* votre nom et votre titre figuraient sur le prospectus et, confiants dans le Roi qui vous a nommé à une si haute fonction, les épargnants apportaient leurs économies à cette société qui n'est pas d'une « parfaite honorabilité ». Mais « le jour de l'émission et avant qu'aucun fonds n'ait été versé », vous avez envoyé votre démission. Etes-vous bien sûr que le temps matériel pour que les clients du Crédit foncier fussent prévenus ait été suffisant et que, sur la foi de votre présidence, leurs bourses n'aient pas été moins facilement soulagées que votre conscience ?

A la grâce de Dieu, n'est-ce pas, comme l'on dit dans votre pays. Mais où allons-nous si le corps diplomatique suit les traces des parlementaires ?

M. C.

## SOUSCRIPTION POUR L'ÉCOLE FERRER

| | |
|---|---|
| Mme Gric., Paris | Fr. 5 — |
| S. B., Genève | 5 — |
| L. B., Genève | 5 — |
| Mme Z., Yverdon | 1 — |
| Vigano | 5 — |
| Macquinghen, Paris | 20 — |
| Liste de souscription V. O. camarades allemands et tschèques de Genève-Lausanne ensemble (vérifié) | 40 — |
| Bellinzona, fra compagni | 5 — |